



PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU CIJ

12 août 2011 - SEYCHELLES

Présents : M. Jean François BEAULIEU, Président du CIJ
COMORES, MALDIVES, MAYOTTE, LA REUNION, SEYCHELLES

Assistent : M. Eric ARNEPHIE, Commissaire des Jeux
M. Alain LASNIER, Secrétaire administratif du CIJ

Le compte – rendu de la réunion du 11 août 2011 est adopté.

Le projet de cahier des charges pour l'organisation des Jeux de 2019 est remis aux membres pour observation. Ce document sera à l'ordre du jour de la réunion du 14 août.

Au vu du forfait de Madagascar en basketball, il n'y aura de finale de classement en basketball masculin.

Pour la natation, les résultats sont remis en séance par le directeur de cette discipline au secrétariat du CIJ.

Le commissaire prend la parole pour faire un rappel des prévisions de départ des délégations :

Samedi 13 août : Délégation des Maldives.

Lundi 15 août : Délégation de Madagascar en deux départs, Comores, Maurice, La Réunion et Mayotte.

Mercredi 17 août : deuxième partie des délégations mauricienne et réunionnaise.

Après une suspension de séance, le Président regrette l'absence du responsable de l'organisation des sports et du contrôle antidopage, prévenu qu'il devait intervenir ce jour pour faire le point sur le déroulement des disciplines sportives et du contrôle antidopage. Cette attitude constitue un manque de respect à l'égard des membres du CIJ que le Président regrette.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion fixée à dimanche 14 août à 9h:

Validation des résultats
Point sur le contrôle antidopage
Cahier des charges pour les Jeux de 2019
Mise en place de la Commission d'évaluation

Le Président
du CNO des Seychelles

Antonio GOPAL

Le Président

Jean François BEAULIEU